

*Interpellation présentée par le député:
M. René Desbaillets*

Date de dépôt: 12 mars 2012

Interpellation urgente écrite **Circulation à la rue du Stand: rectifier le tir, et vite!**

Mesdames et
Messieurs les députés,

Moins de trois mois après la réouverture de la rue du Stand suite à la pose des voies du tram TCOB, nous constatons hélas que l'utilisation commune par les trams, les bus et les véhicules automobiles de la seule piste allant en direction de la rue des Deux-Ponts est un échec total et qu'aux heures de pointe un bouchon se forme depuis le carrefour pont Sous-Terre/rue du Stand jusqu'au carrefour bvd James-Fazy/rue du Stand.

Preuve à cela, le tronçon de la rue du Stand, entre la rue de l'Arquebuse et la rue des Rois, a d'ores et déjà été interdit au trafic privé, et nul doute que cette interdiction va prochainement s'étendre à toute la rue du Stand!

Nous pouvons donc clairement nous demander si les compétences de la DGM ne sont pas limitées et si cette dernière ne devrait pas mieux collaborer et tenir compte des avis des associations spécialisées dans les transports routiers (ACS, TCS, GTE, ASTAG, commission des transports, etc.), qui avaient, en son temps, averti la DGM du danger de la limitation à deux voies de la rue du Stand.

Ma question est donc la suivante:

Quelles solutions le Conseil d'Etat envisage-t-il d'utiliser pour rectifier l'erreur faite à la rue du Stand et comment envisage-t-il de procéder dans le futur?

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance pour la réponse qu'il apportera à la présente interpellation.